



## CONSIGNES D'INSCRIPTION

Vie Scolaire

Madame, Monsieur,

Votre enfant est affecté pour la rentrée de février 2018 en classe de seconde. Son inscription aura lieu selon le calendrier ci-dessous :

Pour le bon déroulement des inscriptions, ce planning est à respecter strictement!

***Horaires : 7h30 à 14h30***

*Collège de Mariotti : le mercredi 13 décembre*

*Collèges de Baudoux et Tuband : le Jeudi 14 décembre*

*Collèges de Magenta et Extérieur : le vendredi 15 décembre*

**Vous vous présenterez avec les pièces suivantes : (en salle A 02)**

- Une Copie du bulletin du 3<sup>ème</sup> trimestre de la classe de 3<sup>ème</sup>
- Le dossier d'inscription (recto-verso) et la fiche de renseignements dûment remplie (de manière lisible) et signée.
- 6 photos d'identité :
  - ✓ 1 à coller sur le dossier d'inscription
  - ✓ 1 à coller sur la fiche de renseignement
  - ✓ 1 à coller sur la fiche infirmerie
  - ✓ 2 avec au dos : le Nom, Prénoms
  - ✓ 1 photo pour la carte de cantine (si inscription à la demi-pension)
- Photocopie de quittance (électricité, eau, téléphone)
- Photocopie du livret de famille (parents et enfant concerné).
- La fiche financière accompagnée des pièces demandées selon le régime choisi
- **si votre enfant est boursier il est impératif de fournir l'attestation 2017.**
- La fiche infirmerie complétée (recto-verso) et accompagnée **d'une copie des couvertures sociales et ainsi que des vaccins, DT Polio à jour.**

**Rappel :** Les vaccinations sont obligatoires selon le calendrier vaccinal de la Nouvelle Calédonie. Sauf contre-indication médicale, elles sont exigibles à l'inscription.

- Le formulaire d'adhésion (facultatif) à la Maison des Lycéens ou Foyer Socio Educatif et son règlement en chèque ou espèces de 1000 Cfp.
- Les demandes d'admission à l'internat devront être complétées sur place.
- L'assurance Responsabilité Civile est obligatoire. Elle est à fournir à toute requête de l'établissement.

***Les élèves désireux de pratiquer le sport en UNSS (Union Nationale du Sport Scolaire) doivent fournir un certificat médical de « non contre-indication à la pratique sportive ».***

**Attention :** Aucune photocopie ne sera effectuée sur place et les dossiers incomplets ne seront pas acceptés.